



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2022
À 19H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

4. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

4.1. Adoption des procès-verbaux - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022 et celui de la séance extraordinaire du 17 mai 2022, tels que soumis.

5. RÈGLEMENTS

5.1. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1679-1 - Règlement RV-1679-1 modifiant le Règlement RV-1679 prévoyant divers travaux de mise à niveau et de mesures compensatoires à l'usine d'épuration et décrétant en emprunt à ces fins.

5.2. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1694-1 - Règlement RV-1694-1 modifiant le Règlement RV-1694 décrétant des travaux de réfection du collecteur sanitaire du boulevard de la Grande-Allée et un emprunt à cette fin.

5.3. Procédure d'enregistrement - Règlement RV-1645-1 - Prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 30 mai au 2 juin 2022 sur le Règlement RV-1645-1 modifiant le Règlement RV-1645 décrétant des travaux de réhabilitation et de réfection de rues et d'une conduite pluviale et autorisant un emprunt à cette fin.

5.4. Procédure d'enregistrement - Règlement RV-1712 - Prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 30 mai au 2 juin 2022 sur le Règlement RV-1712 pourvoyant à la contribution de la Ville aux travaux de la station de purification d'eau de Sainte-Thérèse et à son financement par emprunt.

6. FINANCES

6.1. Rapport sur les autorisations de dépenses - Prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses pour la période du 8 avril au 12 mai 2022.

6.2. Sommaire mensuel des déboursés - Prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 30 avril 2022.

6.3. Liste des certificats de paiement - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 9 mai 2022, révisée par le Service des finances le 15 mai 2022 montrant un total de 130 077,22 \$ et en autoriser le paiement

6.4. Émissions d'obligation du 20 juin 2022 au montant de 11 341 000 \$ - Résolution de concordance et de courte échéance.

7. AFFAIRES DU CONSEIL

- 7.1. **Désignation du maire suppléant** - Désigner, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes, le maire suppléant à compter du 8 juin 2022 jusqu'à la désignation de son remplaçant.

8. ADMINISTRATION

- 8.1. **Autorisation au Service du génie - Acceptation de travaux d'utilités publiques** - Autoriser madame Annick Auger, directrice du Service du génie, à signer pour et au nom de la Ville de Boisbriand tout document d'acceptation de travaux pour différents services d'utilités publiques.
- 8.2. **Soumissions - Travaux de rehaussement du niveau du système de désinfection ultraviolet et de remplacement des pompes de relèvement à l'usine d'épuration - Contrat 2022-1920 - Règlement RV-1679** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.3. **Soumissions - Travaux de pavage, de bordure et d'éclairage sur la rue Suzie-Paquette - Contrat 2022-1921 - Règlement RV-1690** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.4. **Soumissions - Travaux de réfection de la dalle du toit du décanteur à l'usine d'épuration - Contrat 2022-1927 - Règlement RV-1661** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.5. **Soumissions - Travaux de réfection de la rue Lavigne, de la conduite pluviale en servitude au 640, boulevard du Curé-Boivin et de réhabilitation de conduite sur la rue Beauséjour - Contrat 2022-1931 - Règlement RV-1645** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.6. **Soumissions - Services professionnels pour les plans et devis ainsi que la surveillance dans le cadre des travaux de réfection de pavage sur diverses rues - Contrat 2022-1932 - Règlement RV-1713** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.7. **Soumissions - Travaux de pavage de la couche d'usure sur la rue Yvonne-Lacroix, tronçons I et II - Contrat 2022-1936 - Règlement RV-1699** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.8. **Offre de services - Acquisition d'habits d'immersion - Contrat 2022-1933** - Octroi du contrat.
- 8.9. **Reconduction de contrat - Entretien mécanique de la flotte de véhicules de sécurité incendie - Contrat 2020-1796** - Décision sur la reconduction du contrat 2020-1796 avec l'entreprise Service mécanique Mobile S.D. pour l'année 2023 pour l'entretien mécanique de la flotte de véhicules de sécurité incendie.
- 8.10. **Contrats octroyés par le conseil - Frais accessoires** - Prendre acte des montants en frais accessoires approuvés par le directeur général sur les contrats actifs au 31 mars 2022 octroyés par le conseil.
- 8.11. **Inspecteurs métropolitains locaux** - Désignation des fonctionnaires qui agissent à titre d'inspecteurs métropolitains locaux sur le territoire de la Ville dans le cadre de l'application du Règlement de contrôle intérimaire 2022-96 concernant les milieux naturels adopté par la Communauté métropolitaine de Montréal le 28 avril 2022.
- 8.12. **Mandat au procureur - Sécurité Nationale compagnie d'assurance c. Ville de Boisbriand** - Mandater le cabinet d'avocats Bélanger Sauvé afin de représenter les intérêts de la Ville dans le cadre du dossier de réclamation relatif à un refoulement d'égout.

- 8.13. **Mandat au procureur - Me Jean-François Gagné / Trivium Avocats inc. c. Ville de Boisbriand** - Mandater Me Joanne Côté du cabinet PFD Avocats afin de représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la demande de révision d'accès aux documents devant la Commission d'accès à l'information du Québec.
- 8.14. **Appels destinés au Service de sécurité incendie - Transfert au Centre secondaire d'appels d'urgence (CSAU)** - Approuver le transfert des appels destinés au Service de sécurité incendie de la Ville de Bell 9-1-1 vers le Centre secondaire d'appels d'urgence (CSAU) incendie Thérèse-De Blainville le ou vers le 14 septembre 2022.
- 8.15. **Service 911 de prochaine génération - Entente entre la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et Bell Canada** - Autoriser la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville à conclure une entente avec Bell Canada en prévision de l'introduction du service 9-1-1 de prochaine génération (9-1-1PG) pour la Ville de Boisbriand.
- 8.16. **Soutien technologique et véhiculaire - Signature d'une entente de service avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville** - Approuver le projet d'entente avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ayant trait à la fourniture de services de soutien technologique et véhiculaire permettant d'établir un lien de communication entre le Centre secondaire d'appels d'urgence (CSAU) 911, la caserne et les véhicules du Service de sécurité incendie et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.17. **Location d'un espace industriel - Signature d'un bail avec 2435-2346 Québec inc.** - Approuver le projet de bail avec l'entreprise 2435-2346 Québec inc. pour la location d'un espace industriel permettant l'entreposage de l'équipement et des véhicules du Service de sécurité incendie et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.18. **Gestion du Centre de création de Boisbriand 2022 à 2024 - Signature d'une entente avec Le Petit Théâtre du Nord** - Approuver le projet d'entente avec Le Petit Théâtre du Nord ayant trait à la gestion du Centre de création de Boisbriand pour les années 2022, 2023 et 2024 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.19. **Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, volets 1a et 1b, 2022-2024 - Signature d'ententes avec la MRC de Thérèse-De Blainville** - Autoriser la signature d'ententes avec la MRC de Thérèse-De Blainville pour chaque volet du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier dans le cadre de la convention d'aide financière signée par la MRC et le ministère de la Culture et des Communications.
- 8.20. **Programme « Sous les pavés » du Centre d'écologie urbaine de Montréal** - Autoriser la participation de la Ville au volet municipal du projet « Sous les pavés » du Centre d'écologie urbaine de Montréal dans le cadre d'une démarche de développement d'une stratégie de déminéralisation participative municipale.
- 8.21. **Projet résidentiel Les Boisés Dion – Mainlevée partielle d'hypothèque** - Accorder une mainlevée partielle de l'inscription de tous les droits hypothécaires résultant d'un acte de garantie hypothécaire en faveur de la Ville dans la seule mesure où sont visés les lots 6 306 586 à 6 306 592 du cadastre du Québec faisant partie de la phase I du projet de développement et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.22. **Projet résidentiel Les Boisés Dion - Rue projetée Jean-Claude-Langlois** - Accepter le remplacement du numéro des lots 6 222 050, 6 222 051, 6 222 052 et 6 222 066 afin de permettre la cession des lots pour fins de rue, parcs, espaces verts et utilités publiques suivant l'avancement du développement du projet.
- 8.23. **Révision périodique de la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières présentée par Éco-Nature concernant le lot 2 109 405 (Île-aux-Moutons)** - Appui à la demande de révision périodique déposée par Éco-Nature auprès de la Commission municipale du Québec, aux fins d'exemption de toute taxe foncière pour le lot 2 109 405 du cadastre du Québec (Île-aux-Moutons).

- 8.24. **Autorisation du conseil - Vente de denrées** - Autoriser la vente de denrées par l'organisme Éco-Nature dans le cadre de son événement de lancement de la saison qui se tiendra au pavillon d'accueil du parc des Berges le 18 juin 2022 ou le lendemain en cas de pluie.
- 8.25. **Autorisation du conseil - Randonnée cycliste Jimmy Pelletier** - Autoriser l'organisme Adaptavie à tenir l'événement « Randonnée cycliste Jimmy Pelletier » sur le territoire de la Ville le 29 juin 2022 selon le parcours proposé.
- 8.26. **Autorisation du conseil - Randonnée du Souvenir Thierry LeRoux** - Autoriser la Fondation Thierry LeRoux à tenir l'événement « Randonnée du Souvenir Thierry LeRoux » sur le territoire de la Ville le 19 août 2022 selon le parcours proposé.

9. PLANIFICATION ET URBANISME

- 9.1. **Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois d'avril 2022 montrant un total mensuel de 8 294 885 \$ et un cumulatif annuel de 24 014 854 \$.
- 9.2. **Décision sur une demande de permis de démolition - 253, chemin de la Côte Sud - Zone A 443.**
- 9.3. **Décision sur une demande de permis de rénovation - 3344, avenue des Grandes-Tourelles - Zone C-3 405.**
- 9.4. **Décision sur une demande de certificat d'autorisation d'enseignes - Farinex - 3780, rue La Vérendrye - Zone I-1 470.**
- 9.5. **Décision sur une demande de certificat d'autorisation d'enseignes - Restaurant Coco Frutti - 3500, avenue des Grandes-Tourelles - Zone C-3 405.**
- 9.6. **Décision sur une demande de certificat d'autorisation d'enseignes - Restaurant Olivia's Poulet Authentique - 3160, avenue des Grandes-Tourelles - Zone C-3 405.**
- 9.7. **Décision sur une demande de certificat d'autorisation d'enseigne murale - Loop Mission - 4000, rue Alfred-Laliberté - Zone I-2 472.**

10. RESSOURCES HUMAINES

- 10.1. **Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois de mai 2022, tel que dressé par le directeur général conformément au Règlement RV-1497.
- 10.2. **Embauche au Service des technologies de l'information - Architecte TI** - Poste cadre régulier à temps complet.
- 10.3. **Embauche au Service des loisirs - Responsable préposés sites et locaux** - Poste syndiqué régulier à temps complet.
- 10.4. **Comité de sélection - Embauche à la direction du Service des travaux publics** - Désigner les membres du comité de sélection pour le choix d'un candidat à la direction du Service des travaux publics.
- 10.5. **Confirmation des fonctions des greffières adjointes et du trésorier adjoint** - Confirmer que les greffières adjointes remplissent les fonctions de l'assistant-greffier prévues à l'article 96 de la Loi sur les cités et villes et que le trésorier adjoint remplit les fonctions de l'assistant-trésorier prévues à l'article 106 de la Loi.
- 10.6. **Lettre d'entente numéro 26 modifiée avec le Syndicat canadien de la fonction publique** - Approuver le projet de lettre d'entente numéro 26 modifiée ayant trait aux mises à pied techniques systématiques après une période de 6 mois continus pour le personnel temporaire et pour les postes saisonniers visés aux annexes D et E de la convention collective en vigueur et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

- 10.7. **Lettre d'entente numéro 78 avec le Syndicat canadien de la fonction publique** - Approuver le projet de lettre d'entente numéro 78 ayant trait au statut du poste d'animateur loisirs et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

11. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

- 11.1. **Désignation des membres des comités et commissions du conseil ainsi que des délégués et parrains d'organismes**
- 11.2. **Commission de la sécurité incendie et de la sécurité civile - Recommandation** - Approuver la recommandation de la Commission de la sécurité incendie et de la sécurité civile pour l'emplacement de la future caserne de pompiers de la Ville de Boisbriand.

12. ORGANISMES

- 12.1. **Accréditation d'organismes** - Confirmer l'accréditation des organismes Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral et ABCB conformément à la politique de reconnaissance et de soutien des organismes mise à jour au 1er janvier 2021.
- 12.2. **Adhésion - Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL)** - Autoriser le renouvellement de l'adhésion au Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023 au montant de 300 \$.

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS** - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

14. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE
